Commune de **Couvin**

Calendrier des **collectes de déchets** 2011

2011

Dates de **collectes**,
parcs à conteneurs,
consignes de **tri**... FAITES LE PLEIN D'INFOS

Fostplus

bep
BUREAU ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR
Des Hommes, des Idées, un Futur

EDITO

Comme chaque année, votre intercommunale a le plaisir de vous faire parvenir le calendrier des collectes 2011.

Bien plus qu'un simple calendrier, il s'agit d'un **véritable outil**, plein d'infos, d'astuces et de conseils en rapport avec le tri et la gestion de vos déchets.

Outre les dates de collectes, il vous informera sur les **consignes de tri et de collecte** de tous vos déchets ainsi que sur les **nouveautés relatives aux parcs à conteneurs**. Il vous livrera aussi plein de tuyaux et d'astuces en rapport avec le thème de cette année : le **gaspillage alimentaire**. Aujourd'hui encore, trop d'aliments finissent à la poubelle, pour toute une série de raisons que vous découvrirez dans l'article ci-contre.

Bref, le calendrier des collectes est une mine d'infos, à garder à portée des yeux dans votre cuisine. Plus fort encore, vous pouvez même vous en servir comme… calendrier.

BONNE DÉCOUVERTE ET BONNE ANNÉE !

2011. ANNÉE ANTIGASPI !

P 4>15

Plein de **conseils** pour arrêter de **nourrir nos poubelles**.

Dans notre mode de vie actuel, le gaspillage est devenu banal, voire naturel. Il est pourtant lourd de conséquences…

Le gaspillage alimentaire est un vrai problème. Quatre chiffres très parlants.

- **1/4** des denrées alimentaires mondiales finissent à la poubelle.
- **7,5%** des déchets jetés à la poubelle sont des aliments.
- Chaque citoyen gaspille de **15 à 20 kilos** de denrées alimentaires par an.
- Chaque ménage wallon jette en moyenne **174€** de nourriture par an.

Les raisons de ce gaspillage sont nombreuses. Nous jetons des aliments périmés, nous cuisons des quantités trop importantes, nous oublions certaines denrées dans le frigo ou dans un plat, nos plans changent et nous n'avons pas le temps de consommer tout ce que nous avons acheté…

Ce gaspillage a un **coût financier**, mais aussi un **coût environnemental** important. Fabriquer des denrées et les transporter consomme beaucoup d'énergie et produit des gaz à effet de serre. Lutter contre le gaspillage est donc une façon de lutter contre les changements climatiques.

L'idée n'est pas de vous jeter la pierre, mais plutôt de vous faire prendre conscience du problème et de vous aider à y faire face.

Chaque mois, vous retrouverez donc quelques **trucs et astuces** qui vous aideront à réduire ce gaspillage. Nous somme sûrs que vous y arriverez sans difficulté, au plus grand bénéfice de votre portefeuille et de l'environnement.

Bonne lecture !

> « **174€** de nourriture à la poubelle chaque année par ménage wallon ! »

Coup d'œil sur votre calendrier des collectes

Planète en jeu, une émission en vogue !

En automne, les trois télévisions locales de la province de Namur diffuseront pour la quatrième année consécutive, **«Planète en Jeu»**.

Quatre équipes s'affronteront au travers de cinq manches hautes en couleur sur le thème de l'environnement, de la prévention et de la gestion des déchets.
Les participants devront faire preuve de persévérance, d'esprit logique et de créativité.

Si vous souhaitez participer, rien de plus simple ! Il suffit de constituer une équipe composée de 2 adultes et de 2 enfants en scolarité primaire et d'envoyer une présentation motivée par mail à **environnement@bep.be** avant le 15 juin.

Tous à vos écrans !

Bon PMC !

Bon pour un rouleau de 20 sacs PMC gratuits, voir page 23.

Tri. Suivez le guide !

P 16>19

- Consignes générales pour une bonne collecte ..... P 16
- A chaque déchet, sa collecte
  - Papiers-cartons ..... P 16
  - PMC ..... P 17
  - Déchets organiques ..... P 18
  - Verre ..... P 19
  - Déchets ménagers ..... P 19
  - Encombrants ..... P 19

Où trouver mes sacs ?

P 17>18

- Où se procurer les sacs bleus PMC et les sacs biodégradables BEP

Parcs à conteneurs. Du nouveau !

P 20

- Votre carte d'identité, votre nouveau pass pour le parc.
- Toujours **plus de matières** acceptées

Mes déchets, je les dépose quand ?

P 21>23

- Les dates de toutes les collectes, par zone

Gaspiller moins, **la bonne résolution** de l'année !

JANVIER

ARME ANTIGASPI N° 1

La liste des courses

Quand on va faire des courses, on oublie parfois de vérifier ce qu'on a déjà à la maison. Et quand on n'a pas de liste, il arrive souvent qu'on se laisse tenter par des achats impulsifs inutiles.

Le remède est simple : faites une liste de courses en fonction de vos **véritables besoins**.

- Faites l'**inventaire** de votre frigo et de vos armoires alimentaires.
- Etablissez des **menus** pour la semaine en tenant compte de ce que vous avez déjà et en veillant à bien doser les quantités.

BON APPÉTIT !

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1 JOUR DE L'AN PARCS À CONTENEURS FERMÉS	2
3	4 ○	5	6 EPIPHANIE	7	8	9 FIN DES VACANCES D'HIVER
10	11	12 ◑	13	14	15	16
17	18	19 ●	20	21	22	23
24	25	26 ◐	27	28	29	30
31						

UN CHIFFRE QUI EN DIT LONG

Les achats impulsifs peuvent représenter jusqu'à **70%** de nos achats dans un supermarché. En respectant sa liste de courses et en ne se laissant pas tenter par les promotions, ce chiffre peut être considérablement réduit… et le gaspillage aussi !

ARME ANTIGASPI N° 2

Acheter vigilant

Quelques règles simples à respecter quand vous faites vos courses :

- Vérifiez la **date de péremption** des produits afin de ne pas acheter de produits périmés ou qui le seront très rapidement.
- Assurez-vous que les **emballages** ne sont pas abîmés.
- **Dosez** bien vos achats.
- Respectez la **chaîne du froid** : achetez les produits frais et surgelés à la fin de vos courses et transportez-les dans un sac isotherme réutilisable.
- Enfin, comme en janvier, faites une **liste de courses** et tenez-vous-y au maximum.

Excellent mois pour **respecter la chaîne du froid** !

FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2 CHANDELEUR	3 ○	4	5	6
7	8	9	10	11 ◑	12	13
14 SAINT-VALENTIN	15	16	17	18 ●	19	20
21	22	23	24 ◐	25	26	27
28						

VENTRE AFFAMÉ…

Un petit truc tout simple : faites vos courses le **ventre plein**.
Cela vous évitera de vous laisser guider par votre faim plutôt que par votre raison !

Des **conseils** qui ne vont pas vous laisser froid

MARS

ARME ANTIGASPI N°3

Bichonner son frigo

Là encore, quelques astuces simples.

> Nettoyez régulièrement votre frigo pour éviter la prolifération des bactéries.

> Ne le remplissez pas trop pour que l'air y circule correctement.

> Utilisez des boîtes de conservation réutilisables pour y ranger les aliments.

> Enfin, très important, organisez bien votre frigo en fonction de ses zones de froid (voir tableau ci-contre). Relisez le mode d'emploi de votre appareil. Il vous indiquera précisément où placer les aliments qui ont plus besoin de froid (viandes et poissons par exemple) et ceux qui en ont moins besoin (fruits et légumes).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4 ○	5	6
7 DÉBUT DES VACANCES DE CARNAVAL	8 MARDI GRAS	9	10	11	12 ◑	13 FIN DES VACANCES DE CARNAVAL
14	15	16	17	18	19 ●	20
21 DÉBUT DU PRINTEMPS	22 JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU	23	24	25	26 ◐	27 PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ +1H
28	29	30	31			

ZONE TEMPÉRÉE (6-10°C)	ZONE FRAÎCHE (4-6°C)	ZONE FROIDE (< 4°C)	ZONE VARIABLE (PORTE)
Lait, fruits et légumes frais, fromage râpé…	Fromages frais, boissons lactées, yaourts, légumes cuits, plats préparés maison…	Viande et volaille, poisson, charcuterie, crème, desserts et pâtisserie, fromages, plats traiteur, produits en décongélation…	Boissons, beurre, œufs…

Les différentes zones varient d'un frigo à l'autre.
Référez-vous au mode d'emploi de votre frigo ou prenez vous-même la température des étages.

La **conservation des aliments** ne tient parfois qu'à un fil

AVRIL

ARME ANTIGASPI N°4

Conserver les aliments intelligemment

Il existe plein de petits trucs de grand-mère, très efficaces pour conserver les aliments plus longtemps.

- Saupoudrez de sel la partie entamée d'un citron.
- Si vous ne mangez qu'un demi-fruit, arrosez la tranche restante d'un filet de citron pour éviter l'oxydation.
- Emballez les champignons de Paris dans un journal.
- Conservez le pain dans une boîte avec une demi-pomme…
- Et surtout, si vous gardez des restes, réfrigérez-les ou surgelez-les le plus rapidement possible, dans un récipient réutilisable.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3 ○
4	5	6	7	8	9	10
11 DÉBUT DES VACANCES DE PRINTEMPS ◑	12	13	14	15	16	17
18 ●	19	20	21	22	23	24 FIN DES VACANCES DE PRINTEMPS/ PÂQUES
25 LUNDI DE PÂQUES ◐	26	27	28	29	30 COLLECTE DE VÉLOS DANS LES PARCS À CONTENEURS	

DES POMMES DE TERRE QUI ONT LA PATATE !

Pour éviter que vos pommes de terre ne germent, il suffit de les conserver dans un endroit sombre accompagnées de leurs copines : les pommes, venant cette fois d'un pommier.

De tes **mets**,
fais ce qu'il te plaît

MAI

ARME ANTIGASPI N°5

L'art d'accommoder les restes

Quand on fait un peu trop à manger, on a tendance à jeter. Quand on en fait beaucoup trop, il est si simple de surgeler les restes, bien sûr quand la préparation s'y prête.

Surgelez le plus rapidement possible, en petites portions, dans un récipient hermétique et réutilisable.

Faites aussi preuve d'imagination. Plutôt que de jeter le pain rassis ou le donner aux oiseaux, dites-vous qu'il n'y a rien de mieux pour faire des croûtons et du pain perdu. Avec des légumes un peu flapis, on peut faire d'excellentes soupes. Les restes peuvent aussi s'accommoder sous la forme d'un riz pilaf: du riz mélangé à des légumes et des viandes diverses. Même chose avec un philosophe, les pommes de terre remplaçant le riz. Enfin, si vous ne savez pas quoi faire de vos jaunes d'œufs, préparez des financiers, délicieuses petites pâtisseries à la poudre d'amande.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1 FÊTE DU TRAVAIL
2	3 ○	4	5	6	7	8 FÊTE DES MÈRES/ JOURNÉE DE L'EUROPE
9	10 ◑	11	12	13	14	15
16	17 ●	18	19	20	21	22
23	24 ◐	25	26	27	28	29
30	31					

OSEZ LE DOGGY BAG

Au restaurant, si vos enfants par exemple laissent des restes importants, n'hésitez pas à demander à les emporter. Pour les terminer ou les donner à votre chien. Vous leur éviterez d'aller tout droit à la poubelle.

Du **bon usage**
du sac organique

JUIN

ARME ANTIGASPI N° 6

Des déchets inattendus dans le sac organique !

Le sac biodégradable est également une arme antigaspi. En effet, grâce au processus de biométhanisation, les déchets organiques sont transformés en biogaz et en digestat. Le biogaz permet de produire de la chaleur et de l'électricité alors que le digestat sert comme amendement de sol.

Pour savoir exactement ce que vous pouvez mettre dans le sac organique, reportez-vous au guide de tri. Mais sachez déjà que le sac organique peut accueillir des déchets tout à fait étonnants : bâtons des chocolats glacés, langes d'enfants, cendres de charbon de barbecue, restes de salade, nappes et serviettes en papier, emballage papier de votre sandwich du midi… Il ne vous reste plus qu'à trier correctement, pour éviter que ces déchets soient inutilement incinérés alors qu'ils pourraient être mieux valorisés. Bon tri !

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 ○	2 ASCENSION ⚠ JOUR FÉRIÉ - PARCS À CONTENEURS FERMÉS- PAS DE COLLECTES EN PORTE-À-PORTE	3	4	5 JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT
6	7	8	9 ◑	10	11	12 FÊTE DES PÈRES/ PENTECÔTE
13 LUNDI DE PENTECÔTE ⚠ JOUR FÉRIÉ - PARCS À CONTENEURS FERMÉS- PAS DE COLLECTES EN PORTE-À-PORTE	14	15 ●	16	17	18	19
20	21 DÉBUT DE L'ÉTÉ	22	23 ◐	24	25	26
27	28	29	30			

COMPOSTEZ, OUI, MAIS COMPOSTEZ BIEN

Attention, le compost, pour pouvoir être utilisé, doit répondre à certaines règles, prenez-vos renseignements. De plus, il est évidemment inutile de fabriquer du compost si vous n'en avez pas l'usage. Bref, si vous compostez, compostez bien! N'oubliez pas que certains déchets ne peuvent pas être mis dans votre compost mais qu'ils sont acceptés à la collecte des organiques (langes, litières, viandes, poissons, os, coquilles, agrumes…).

Cuisinez malin !

JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1 DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21 FÊTE NATIONALE ⚠ JOUR FÉRIÉ - PARCS À CONTENEURS FERMÉS- PAS DE COLLECTES EN PORTE-À-PORTE	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

ARME ANTIGASPI N° 7

Premier entré, premier sorti

En été, les fruits et légumes qui ne sont pas au frigo ont tendance à se conserver moins longtemps.

Appliquez donc un principe simple : « premier entré, premier sorti », qui est également vrai pour les autres denrées.

L'art du dosage

N'hésitez pas à bien évaluer et à bien doser les portions. Il y a plein d'instruments pour ça : doseurs, tasses, cuillères à soupe et balance.

Cela vous permettra de cuisiner des doses adaptées au nombre de personnes à table.

A LA SOUPE !

Soupe de fruits ou soupe de légumes frais, une façon idéale de préparer des fruits et légumes que l'on doit absolument consommer, même si leur apparence n'est plus parfaite. Soupe de fraises ou gaspacho, l'été, c'est un délice.

Cure de **beauté** pour les **produits frais**

AOÛT

ARME ANTIGASPI N°8

Redonnez un coup de jeune à vos fruits et légumes

Là encore, il existe toute une série de petits trucs de grand-mère pour ne pas jeter trop tôt fruits et légumes.

- Si vos **légumes** au frigo ont un coup de mou, coupez-les, lavez-les, trempez-les dans l'eau et remettez-les au frigo. Le lendemain, ils seront à nouveau croquants.
- Un vieux demi-**citron** un peu flapi peut faire un excellent produit d'entretien pour frotter votre évier ou lavabo en émail.
- Pour rajeunir vos vieilles **pommes** toutes fripées, laissez-les tremper un instant dans de l'eau bouillante. Elles seront presque comme si vous veniez de les cueillir.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6 ◑	7
8	9	10	11	12	13 ●	14
15 ASSOMPTION ⚠ JOUR FÉRIÉ - PARCS À CONTENEURS FERMÉS- PAS DE COLLECTES EN PORTE-À-PORTE	16	17	18	19	20	21 ◐
22	23	24	25	26	27	28
29 ○	30	31 FIN DES VACANCES D'ÉTÉ				

SÉCURITÉ AVANT TOUT

La sécurité alimentaire reste évidemment la première priorité.
Pas question de manger un aliment suspect sous prétexte d'éviter un déchet.

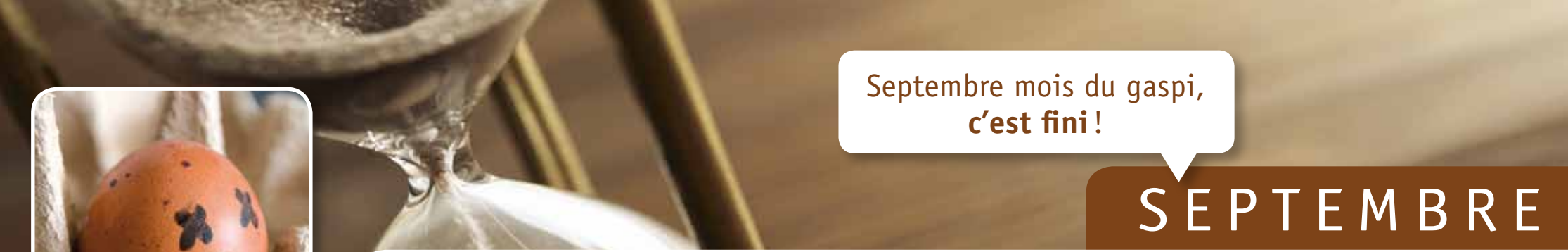

Septembre mois du gaspi, **c'est fini** !

SEPTEMBRE

ARME ANTIGASPI N° 9

Maîtrisez les dates de péremption

- **«A consommer de préférence avant… »** précise la **limite d'utilisation optimale** et signifie que le produit peut être encore consommé après cette date, sauf signe visible de dégradation.
- **«A consommer jusqu'au… »** précise la **date limite de consommation** et concerne surtout les produits frais : poisson, viande, lait frais, légumes prédécoupés, repas préparé.
  Un produit dont la date limite de consommation est expirée peut présenter un risque pour la santé et doit donc être évité.

Soyez vigilant : selon une étude du Crioc, septembre est avec décembre le mois de l'année où le gaspillage alimentaire est le plus important.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4 ◑
5	6	7	8	9	10	11
12 ●	13	14	15	16	17 FÊTES DE WALLONIE	18 FÊTES DE WALLONIE
19	20 ◐	21 DÉBUT DE L'AUTOMNE	22	23	24	25
26	27 FÊTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ◑	28	29	30		

UNE IDÉE À NOTER

Quand vous entamez un aliment qui se conserve au frigo, la date de péremption n'est plus valable. Notez sur l'emballage la **date d'ouverture** et consommez cet aliment le plus rapidement possible.

Un mois qui va vous **emballer**

OCTOBRE

ARME ANTIGASPI N°10

Du bon usage des emballages

Les emballages, souvent décriés, jouent un rôle très important dans la **conservation** des aliments.
En effet, des aliments bien emballés se conservent mieux.

Les emballages évitent donc d'importants gaspillages et une production inutile d'aliments.

- Ils protègent des chocs et des bactéries.
- Ils permettent de proposer des portions en rapport avec les besoins de consommation.
- Ils allongent la durée de vie des aliments.
- Ils permettent une bonne information aux consommateurs.

Plus d'infos sur www.preventpack.be

Cependant tous les emballages ne répondent pas à ces considérations, alors soyez attentif et pensez à éviter les produits suremballés !

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4 ◑	5	6	7	8	9
10	11	12 ●	13	14	15 COLLECTE DE JOUETS EN BON ÉTAT DANS VOTRE PARC À CONTENEURS	16
17	18	19	20 ◐	21	22	23
24	25	26 ○	27	28	29	30 PASSAGE À L'HEURE D'HIVER -1H
31 DÉBUT DU CONGÉ D'AUTOMNE / HALLOWEEN						

LES CONSERVES, ÇA CONSERVE

Un emballage en conserve a plusieurs avantages. Il permet non seulement de garder des produits qui ne peuvent pas tous être consommés en même temps, juste après la récolte, mais aussi d'étaler l'offre. Enfin, il permet de consommer certains produits hors saison sans devoir les faire venir de l'autre bout du monde.

Les emballages se **recyclent** à la pelle

NOVEMBRE

ARME ANTIGASPI N°11

Recyclage des emballages

Il ne s'agit pas à proprement parler de gaspillage alimentaire mais néanmoins d'un gaspillage lié à l'alimentation. Les emballages non recyclables peuvent être une source importante de gaspillage de matière.

Il est donc important de bien trier ses emballages pour éviter qu'ils ne se retrouvent dans une filière où ils ne seront pas recyclés. Le recyclage permet à la fois d'économiser l'**énergie** mais aussi de préserver nos **ressources naturelles**, telles que les minerais, le pétrole, les forêts...

Bravo les Belges, meilleurs élèves de la classe européenne avec **93%** des emballages ménagers recyclés.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1 TOUSSAINT ⚠ JOUR FÉRIÉ - PARCS À CONTENEURS FERMÉS- PAS DE COLLECTES EN PORTE-À-PORTE	2 ◑	3	4	5	6 FIN DU CONGÉ D'AUTOMNE
7	8 DIFFUSION MANCHE 1 «PLANÈTE EN JEU» (VOIR PAGE 3)	9	10 ●	11 ARMISTICE ⚠ JOUR FÉRIÉ - PARCS À CONTENEURS FERMÉS- PAS DE COLLECTES EN PORTE-À-PORTE	12 ⚠ FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE VOTRE PARC À CONTENEURS	13
14	15 FÊTE DU ROI DIFFUSION MANCHE 2 «PLANÈTE EN JEU» (VOIR PAGE 3)	16	17	18 ◐	19	20
21	22 DIFFUSION MANCHE 3 «PLANÈTE EN JEU» (VOIR PAGE 3)	23	24	25 ○	26	27
28	29 DIFFUSION MANCHE 4 «PLANÈTE EN JEU» (VOIR PAGE 3)	30				

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

L'habitude devient de plus en plus répandue et c'est tant mieux. De plus en plus de gens utilisent des sacs réutilisables pour faire leurs courses. Petit truc: pensez également à vous munir de sacs réutilisables pour vos fruits et légumes, cela vous évitera d'utiliser de nouveaux sacs en plastique.

A l'année prochaine
pour de **nouvelles avancées**

DÉCEMBRE

ARME ANTIGASPI N°12

Le progrès

Chaque année amène de nouveaux progrès. C'est le cas aussi pour les emballages. Un chiffre parlant: en 1971, une bouteille classique en plastique pesait **plus de 55 grammes**. Aujourd'hui, elle en pèse **moins de 30**.

Résultat: moins de matières premières utilisées, moins d'énergie dépensée dans le transport. Idem pour les emballages en verre, qui deviennent de plus en plus légers.

Aujourd'hui, on commence à utiliser des **étiquettes électroniques** (RFID) qui permettent de mieux gérer le stock et le transport des produits frais emballés, afin qu'ils arrivent plus vite dans les magasins, ce qui augmente d'autant leur durée de vie.

Il est évident que **la recherche continue** et que chaque année, de nouveaux progrès voient le jour.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2 ◑	3	4
5	6 SAINT-NICOLAS DIFFUSION MANCHE 5 «PLANETE EN JEU» (VOIR PAGE 3)	7	8	9	10 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ●	11
12	13 DIFFUSION FINALE «PLANETE EN JEU» (VOIR PAGE 3)	14	15	16	17	18 ◐
19	20	21 DÉBUT DE L'HIVER	22	23	24 ○ FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE VOTRE PARC À CONTENEURS À PARTIR DE 12H	25 NOËL
26 DÉBUT DES VACANCES D'HIVER	27	28	29	30	31 FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE VOTRE PARC À CONTENEURS À PARTIR DE 12H	

EMBALLAGES INTELLIGENTS

Un emballage n'est pas qu'une enveloppe passive. Il existe aujourd'hui des emballages intelligents qui ont une fonction informative. Ils indiquent par exemple si un emballage a été abîmé ou s'il a toujours été conservé à une température correcte. Ils informent donc sur la qualité de conservation d'un produit. **Plus d'infos sur www.preventpack.be**

Tri. Suivez le guide !

CONSIGNES GÉNÉRALES POUR UNE BONNE COLLECTE DES DÉCHETS

1 Horaires ?
Sortez vos déchets **avant 8h00** le matin du jour de collecte ou la veille au soir.

2 Dépôt ?
Déposez votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs PMC et organiques de façon visible **en bord de voirie**, sans gêner le passage, en veillant à ce qu'ils soient bien accessibles. Evitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

3 Déchets coupants ?
Emballez les déchets coupants, dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.

4 Poids maximum ?
Le poids maximum autorisé de vos sacs ou caisses est de 15 kg.

5 Intempéries ?
Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes.
Dans ce cas, veuillez rentrer les sacs et déposez-les à la prochaine collecte.

6 Déchet recyclable ?
Non, ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

A chaque déchet sa collecte

À LA COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS*

Journaux • Revues • Emballages cartons • Papiers

* ou via les parcs à conteneurs

PAPIERS

Papiers propres non souillés

CARTONS

Cartons propres non souillés et aplatis

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.

REMARQUES

- Enlevez le film plastique des journaux, revues et dépliants. Les enveloppes à fenêtre sont acceptées.
- Ficelez vos papiers-cartons ou glissez-les dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez ni bandes adhésives, ni sacs en plastique !

A chaque déchet sa collecte

1001 FAÇONS DE RECYCLER LES DÉCHETS D'EMBALLAGES MÉNAGERS, 1 SEULE FAÇON DE LES TRIER !

DANS LE SAC PMC*

Bouteilles & flacons en Plastique • Emballages Métalliques • Cartons à boissons

*ou via les parcs à conteneurs

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

UNIQUEMENT !!

Bouteilles en plastique bien vidées, 8l max

Flacons et bidons en plastique bien vidés, 8l max

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Cannettes et conserves bien vidées

Couvercles et capsules

Aérosols bien vidés

Raviers ou barquettes en aluminium (pas le papier aluminium)

CARTONS À BOISSONS

Cartons à boissons bien vidés

UNE MAIN ROUGE ?

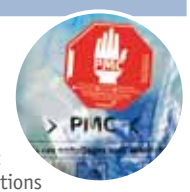

Votre sac n'a pas été collecté et le collecteur y a apposé un autocollant «main rouge» ? Cela signifie que votre sac n'était pas trié correctement. Ouvrez l'autocollant pour y découvrir les instructions de tri et contrôlez le contenu de votre sac. En cas d'hésitation, contactez BEP Environnement au 081/71.82.11. Plus d'explication sur les règles de tri : www.fostplus.be

OÙ SE PROCURER LES SACS BLEUS PMC ?

Vos sacs bleus vous seront remis en échange du bon repris à la page 23. Vous pouvez vous procurer des sacs supplémentaires sur demande à l'Administration Communale (Accueil) du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

N'ACCROCHEZ PAS vos bidons à l'extérieur du sac, aux liens de fermeture, car ils bloquent la chaîne du recyclage.

Pas d'emballages ayant contenu des SUBSTANCES TOXIQUES ET/OU CORROSIVES. Ceux-ci sont à apporter au parc à conteneurs.

A chaque déchet sa collecte

LE TRI DES **DÉCHETS ORGANIQUES** : VOUS Y GAGNEZ ET **LA NATURE AUSSI** !

À LA COLLECTE DES **DÉCHETS ORGANIQUES**

Déchets de cuisine, petits déchets de jardin, langes d'enfants, litières biodégradables pour animaux, cendres froides de bois non traité, nappes, mouchoirs et serviettes en papier, papier essuie-tout

DÉCHETS DE CUISINE

Marcs de café et sachets de thé

Epluchures et coquilles

Restes de repas et aliments périmés

PETITS DÉCHETS DE JARDIN

Herbes

Plantes d'appartement

Fleurs fanées

Déchets végétaux de jardin

AUTRES DÉCHETS

Langes d'enfants

Essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier

Cartons alimentaires souillés

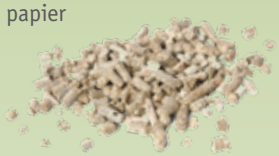

Litières biodégradables, cendres froides de bois non traité

ATTENTION, N'ACHETEZ PAS LES MAUVAIS SACS... Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP et bien triés sont collectés !

POUR UNE MEILLEURE UTILISATION DU SAC À LA MAISON

- Ne le mettez pas en contact avec le sol
- Laissez l'air circuler autour du sac
- Limitez la durée de remplissage à maximum deux semaines
- N'y versez pas les déchets de cuisine liquides ou trop chauds
- Emballez de préférence vos déchets organiques dans du papier journal ou des sachets à pain en papier

VOS DÉCHETS COLLECTÉS DANS UN CAMION À 2 COMPARTIMENTS...

La collecte des déchets organiques a lieu le même jour que la collecte de vos poubelles ménagères, dans un camion à deux compartiments pour respecter le tri.

OÙ SE PROCURER LES SACS BIODÉGRADABLES RÉGLEMENTAIRES BEP ?

Les rouleaux de 10 sacs de 25L sont disponibles dans les commerces suivants au prix de 2,50€ :

- Boucherie Fabian: Rue de la Ville, 1 - 5660 Couvin - Tél. : 060/34.41.50
- Boulangerie Anciaux-Yde : Place du Carré, 5 - 5660 Frasnes-lez-Couvin - Tél. : 060/31.34.73
- Buchet André : Chaussée de Roly, 9 - 5660 Mariembourg - Tél. : 060/31.10.35
- Chez Patricia : Rue Général de Monge, 118 - 5660 Petigny - Tél. : 060/34.70.61
- Comptoir des Fagnes : Route Charlemagne, 34 - 5660 Couvin - Tél. : 060/34.00.80
- La Franière : Place du Carré, 3 - 5660 Frasnes-lez-Couvin - Tél. : 060/31.29.25
- La Gourmandine : Place Marie de Hongrie, 31 - 5660 Mariembourg - Tél. : 060/31.16.80
- Librairie Saint Hubert : Place Saint Hubert, 11 - 5660 Pesche - Tél. : 060/39.13.94
- Louis Delhaize : Chaussée de l'Europe, 39A - 5660 Cul-des-Sarts - Tél. : 060/39.18.60
- Maréchal Patricia : Chaussée de l'Europe, 39 - 5660 Cul-des-Sarts - Tél. : 060/37.81.81
- Match : Rue de la Gare, 15-17 - 5660 Couvin - Tél. : 060/34.00.50
- Super GB Partner : Faubourg Saint Germain, 13 - 5660 Couvin - Tél. : 060/34.40.25
- Trafic : Chemin Try Chalon, 33-35 - 5660 Couvin - Tél. : 060/34.68.15

La liste exhaustive des points de vente est consultable sur **www.bepenvironnement.be**

Des supports adaptés aux sacs sont en vente auprès de BEP Environnement : 081/71.82.11

DANS LES **BULLES À VERRE***

Bouteilles • bocaux & flacons en verre transparent

*ou via les parcs à conteneurs

VERRE

Flacons et bocaux en verre

Flacons et bocaux
bien vidés sans couvercle
ni bouchon

VERRE

Bouteilles en verre

Bouteilles
bien vidées sans couvercle
ni bouchon

INCOLORE
TRANSPARENT

COLORÉ
TRANSPARENT

ATTENTION, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales. Ils peuvent être passibles de poursuites administratives ou judiciaires.

DANS LE CONTENEUR DES **DÉCHETS MÉNAGERS**

Les déchets résiduels ne pouvant pas être recyclés

Emballages en plastique
qui ne sont ni des
flacons ni des bouteilles

Films et sachets
plastiques souillés
(ex. emballages de chips,
fromage, croquettes...)

Tous les autres déchets
qui ne peuvent
pas être triés

Les objets coupants
(à emballer pour la sécurité
des agents de collecte)

Emballez les objets coupants, dans du papier journal, pour la sécurité des agents de collecte.

À LA COLLECTE DES **ENCOMBRANTS**

CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR «ENCOMBRANTS»

Les objets encombrants sont des déchets non organiques (c'est-à-dire qui ne fermentent pas), issus de l'activité normale des ménages, mais trop volumineux pour pouvoir entrer dans un récipient de collecte de 60 litres.

Exemples : mobilier (chaises, tables, divans, fauteuils, matelas, tapis, moquette, portes, châssis avec ou sans vitres de maximum 1mX1m50…), frigolite (plaques d'isolation, frigolite d'emballages), déchets métalliques (vélos, sommiers, cuisinières au gaz, radiateurs, treillis,…)

REMARQUES

- 2m³ par ménage et par passage
- Poids maximum pour chaque objet : 75kg
- Vous pouvez aussi vous débarrasser de vos encombrants en les apportant au parc à conteneurs

Pour une question de chargement, de législation et de sécurité, ces déchets ne sont cependant pas considérés comme encombrants :

Les pneus, les déchets d'équipements électriques et électroniques (électroménager, hi-fi, T.V., ordinateur, tube néon…), les déchets dangereux (batterie, pots de peinture, huile et graisse de friture...), les récipients contenant ou ayant contenu des produits, les bonbonnes de gaz, les grands châssis avec vitres (supérieurs à 1mx1m50), les déblais de travaux de plafonnage ou de démolition (blocs de béton, pierres, sacs de ciment, sacs de plâtre, briques, gravats), poteaux et piquets en béton, déchets de couverture de toitures ou de cloisons, plaques de plâtre, les fils de fer barbelés, les objets en faïence (lavabo, wc, bac de douche,…)

Ces déchets peuvent être apportés aux parcs à conteneurs à l'exception des bonbonnes de gaz qui doivent être ramenées chez le vendeur.

AU PARC À **CONTENEURS***

Rue Lion à Frasnes-lez-Couvin - Tél. : 060/31.22.16

Bois

Bouchons et plaques en liège

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Déchets spéciaux des ménages

Seringues acceptées au parc à conteneurs, dans un flacon ou plastique dur et fermé.

Déchets inertes

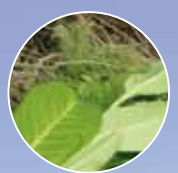
Déchets verts

Encombrants ménagers

Films et sachets plastiques propres, non souillés

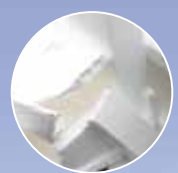
Frigolite de calage

Graisses et huiles de friture

Huiles moteur

Métaux

Piles

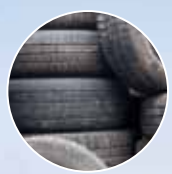
Pneus

Pots de fleurs en plastique

Textiles

Prochainement

VOTRE CARTE D'IDENTITÉ. VOTRE NOUVEAU PASS POUR LE PARC

Dans le courant 2011, l'accès aux parcs à conteneurs se fera progressivement sur présentation de la carte d'identité électronique. Mais pas d'inquiétude, c'est une simple formalité et toutes les informations vous seront communiquées en temps utile.

SUIVEZ LE GUIDE

Pour connaître le règlement des parcs et pour en savoir plus sur les matières acceptées, demandez le **guide pratique** auprès des préposés des parcs à conteneurs ou contactez-nous au **081/71.82.11** ou **environnement@bep.be**

*Les quotas journaliers maxima sont repris dans le Guide des Parcs à conteneurs

Amiante-ciment, en petites quantités, conditionné dans des sacs spéciaux en vente dans les parcs au prix de 2€. Dépôt permis dans les parcs de Bièvre, Cerfontaine, Doische, Gembloux, Hamois, Hastière, Malonne et Malvoisin. Renseignements sur **www.bepenvironnement.be**

HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 17h00.
Fermé les dimanches, lundis, jours fériés légaux, le samedi 12 novembre ainsi que les samedis 24 et 31 décembre dès 12h00.

Tout déversement de déchets dans les conteneurs doit être terminé pour l'heure de fermeture du parc à conteneurs.

CONDITIONS D'ACCÈS

Nous vous rappelons que l'accès aux parcs est réservé aux **PARTICULIERS** et que la récupération d'objets dans l'enceinte des parcs est strictement interdite.
L'accès au parc est autorisé aux commerces, artisans, PME, agriculteurs, administrations publiques, uniquement pour l'apport de certaines matières recyclables.

Plus d'infos dans le guide pratique des parcs à conteneurs ou sur www.bepenvironnement.be

Tableaux des collectes COUVIN 2011

Collectes de rattrapage des commerçants suite à un jour férié :
> La collecte des Commerçants du mardi 1er Novembre est déplacée au mercredi 02 Novembre
> La collecte des Commerçants du vendredi 11 Novembre est avancée au jeudi 10 Novembre

Consultez aussi votre calendrier de collectes sur **www.bepenvironnement.be**
En vous inscrivant par mail, vous recevrez automatiquement chaque mois, vos dates de collectes.

→ AUBLAIN, DAILLY

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28
PAPIERS & CARTONS	5	2	2, 30	27	25	22	20	17	14	12	9	7
PMC	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 29*	9, 23	6, 20	4, 18	1, 12*, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
ENCOMBRANTS					5					21		

*Les dates reprises en rouge signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ BOUSSU-EN-FAGNE, FRASNES, GERONSART

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28
PAPIERS & CARTONS	5	2	2, 30	27	25	22	20	17	14	12	9	7
PMC	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 29*	9, 23	6, 20	4, 18	1, 12*, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
ENCOMBRANTS					11					19		

*Les dates reprises en rouge signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ BRULY, BRULY-DE-PESCHE, PETITE-CHAPELLE

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	1*, 9, 16, 23, 30	7, 14, 20*, 28	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
PAPIERS & CARTONS	3, 31	28	28	22*	23	20	18	18*	12	10	7	5
PMC	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 28*	9, 23	6, 20	4, 18	1, 11*, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
ENCOMBRANTS					13					20		

*Les dates reprises en rouge ou en jaune signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ COUVIN

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	4*, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
PAPIERS & CARTONS	4	1	1, 29	26	24	21	19	16	13	11	8	6
PMC	4, 18	1, 15	1, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20
ENCOMBRANTS					3					18		

*La date reprise en jaune signale qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ CUL-DES-SARTS

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	1*, 9, 16, 23, 30	7, 14, 20*, 28	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
PAPIERS & CARTONS	3, 31	28	28	22*	23	20	18	18*	12	10	7	5
PMC	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 28*	9, 23	6, 20	4, 18	1, 11*, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
ENCOMBRANTS					12						9	

*Les dates reprises en rouge ou en jaune signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ GONRIEUX

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	4*, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
PAPIERS & CARTONS	3, 31	28	28	22*	23	20	18	18*	12	10	7	5
PMC	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 28*	9, 23	6, 20	4, 18	1, 11*, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
ENCOMBRANTS					5					21		

*Les dates reprises en rouge ou en jaune signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ MARIEMBOURG

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 27*	2, 9, 16, 23, 30	6, 15*, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 17*, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
PAPIERS & CARTONS	6	3	3, 31	28	26	23	18*	18	15	13	10	8
PMC	4, 18	1, 15	1, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20
ENCOMBRANTS					16						7	

*Les dates reprises en rouge ou en jaune signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ PESCHE

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	4*, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
PAPIERS & CARTONS	5	2	2, 30	27	25	22	20	17	14	12	9	7
PMC	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 29*	9, 23	6, 20	4, 18	1, 12*, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
ENCOMBRANTS					9						16	

*Les dates reprises en rouge ou en jaune signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ PETIGNY

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 27*	2, 9, 16, 23, 30	6, 15*, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 17*, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
PAPIERS & CARTONS	6	3	3, 31	28	26	23	18*	18	15	13	10	8
PMC	4, 18	1, 15	1, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20
ENCOMBRANTS					19						17	

*Les dates reprises en rouge ou en jaune signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

→ PRESGAUX

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETS ORGANIQUES	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	4*, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
PAPIERS & CARTONS	3, 31	28	28	22*	23	20	18	18*	12	10	7	5
PMC	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 28*	9, 23	6, 20	4, 18	1, 11*, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
ENCOMBRANTS					9						16	

*Les dates reprises en rouge ou en jaune signalent qu'en raison d'un jour férié la collecte est **avancée** ou **reportée** par rapport au jour normal.

Commune de **Couvin**

Ce bon pourra être échangé à l'Administration Communale (Accueil) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Vous pouvez vous procurer des sacs supplémentaires sur demande à la même adresse.

BON* pour un rouleau de **20 sacs PMC gratuits**

* 1 seul bon par ménage

Ce bon est valable jusqu'au 31/12/2011

Calendrier des **collectes de déchets** 2011

Administration communale de Couvin

Avenue de la Libération, 2 • 5660 Couvin
Tél. : 060/34.01.10 • Fax : 060/34.70.77

www.couvin.be

BEP Environnement

Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers

Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur
Tél. : 081/71.82.11 • Fax : 081/71.82.50

Une question liée aux collectes
de déchets en porte-à-porte : 071/68.54.08

www.bepenvironnement.be

Fostplus

En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage ?
Rendez-vous sur **www.fostplus.be**

Avec le soutien de la Région wallonne

MOINS DE DÉCHETS
On a tous à y gagner !

ER : Renaud Degueldre - Directeur général du BEP. Imprimé sur papier 100 % recyclé – Ne pas jeter sur la voie publique.

BON*

pour un rouleau de
20 sacs PMC gratuits

PMC

* 1 seul bon par ménage

Commune de **Couvin**

Ce bon pourra être échangé à l'Administration Communale (Accueil) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Vous pouvez vous procurer des sacs supplémentaires sur demande à la même adresse.

Ce bon est valable jusqu'au 31/12/2011